

## Bureau de vote n°2 - Centre administratif, Tour Altaïs

### Bureau de vote

📍 3 Place Aimé Césaire 93100 Montreuil  
☎ 01 48 70 62 95  
🌐 <https://www.montreuil.fr/elections-montreuil-mode-demploi>



### Informations sur l'accessibilité aux personnes handicapées

#### Transport et stationnement

- Service municipal de transport adapté entre le domicile et le bureau de vote :

Transport BUS

Ligne 102

Arrêt : Gambetta - Mairie du 20e

Ligne 121

Arrêt : Mairie de Montreuil

Ligne 122

Arrêt : Gallieni

Ligne 202

Arrêt : Porte de Montreuil

Transport METRO (à 300m)

Ligne 9

Arrêt : Mairie de Montreuil

Ou

Si vous souhaitez vous garer sur une place PMR, vous pouvez consulter cette page spécifique :

[https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?](https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1AwkFgY_KB2hDUvE5Eghs0Hn6JKxHrv0&femb=1&ll=48.863624138969776%2C2.4492984999999745&z)

[mid=1AwkFgY\\_KB2hDUvE5Eghs0Hn6JKxHrv0&femb=1&ll=48.863624138969776%2C2.4492984999999745&z](https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1AwkFgY_KB2hDUvE5Eghs0Hn6JKxHrv0&femb=1&ll=48.863624138969776%2C2.4492984999999745&z)

- Transport en commun à proximité :

Transport BUS

Ligne 102

Arrêt : Gambetta - Mairie du 20e

Ligne 121

Arrêt : Mairie de Montreuil

Ligne 122

Arrêt : Gallieni

Ligne 202

Arrêt : Porte de Montreuil

Transport METRO (à 300m)

Ligne 9

Arrêt : Mairie de Montreuil

Ou

Si vous souhaitez vous garer sur une place PMR, vous pouvez consulter cette page spécifique :

[https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?](https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1AwkFgY_KB2hDUvE5Eghs0Hn6JKxHrv0&femb=1&ll=48.863624138969776%2C2.4492984999999745&z)

[mid=1AwkFgY\\_KB2hDUvE5Eghs0Hn6JKxHrv0&femb=1&ll=48.863624138969776%2C2.4492984999999745&z](https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1AwkFgY_KB2hDUvE5Eghs0Hn6JKxHrv0&femb=1&ll=48.863624138969776%2C2.4492984999999745&z)

- Pas de places de parking au sein de l'établissement
- Places de parking à proximité comprenant des places adaptées et réservées

### **Chemin vers l'entrée**

- Bande de guidage
- Chemin extérieur de plain pied
- Revêtement adapté au passage d'un fauteuil roulant
- Pas de dévers
- Largeur minimale de 90 cm sur tout le chemin

### **Entrée**

- Entrée bien visible
- Porte manuelle battante
- Porte vitrée sans éléments contrastés sur la partie vitrée
- Entrée de plain pied
- Pas d'entrée dédiée aux personnes en situation de handicap

### **Accueil et équipement**

- Accueil à proximité directe de l'entrée
- Le bureau de vote est équipé d'un isolement adapté (largeur mini : 1m et hauteur de la tablette entre 0,70m et 0,80m)
- La fente de l'urne est située 0,90 et 1,30 mètre de hauteur
- Toilettes adaptées

### **Commentaire**

- Des agents d'accueil sont présents dans le bureau de vote pour vous accueillir.

Conformément à la réglementation, les personnes déficientes visuelles peuvent entrer dans le bureau de vote avec leur chien guide et/ou d'assistance. Une signalétique spécifique a été installée à cet effet pour informer.

Il est possible de consulter des informations complémentaires concernant les élections municipales à Montreuil sur le site internet de la Ville de Montreuil, à la page "Les élections municipales à Montreuil, mode d'emploi" : <https://www.montreuil.fr/elections-montreuil-mode-demploi>